Médiathèque d'Auvers-sur-Oise

Atelier Généalogie

Histoire d'une propriété d'Auvers, construite par Paul Adolphe Rajon, reprise par Henri Riondet, puis léguée à la commune.

Ce document a été créé par des membres de l'Atelier Généalogie de la médiathèque d'Auvers-sur-Oise. L'utilisation non commerciale en est libre et n'engage pas la responsabilité de la médiathèque. Le « Petit Journal l'Oise et l'environnement Auversois » de septembre 2010 a été une source importante d'information.

Les auteurs, Anne-Marie et Daniel, auversois depuis quelques années, se passionnent pour leur ville, qu'ils parcourent de long en large.



Une sépulture, abandonnée, sur un parking ? Ce fait les a fortement intrigués, Ils ont donc voulu en connaître la raison ; ils vont nous indiquer le lieu et raconter l'histoire qu'ils ont reconstituée.

Du centre, nous prenons la direction de Butry-sur-Oise. Rue Rajon à Auvers, avant le feu de circulation du Cordeville, sur la gauche, se trouve un arrêt de bus avec un petit parking comprenant une petite grotte. Un escalier en béton conduit à un autre parking dont l'entrée est rue du Montcel.

A cet endroit se trouve la sépulture abandonnée qui ne comporte aucun nom. Seules deux lettres, **R** et **J,** y sont gravées.

Nous sommes intrigués et interrogeons des personnes alentour, sans obtenir beaucoup de renseignements. Seule une dame habitant cette rue nous indique que deux personnes y reposent. Il s'agit de Monsieur Riondet et de sa compagne Madame Jacob.

Ils habitaient une grande propriété de plus de 5000m2 où était construite une villa. Le parking où se trouve la sépulture faisait partie de la propriété.



C'est en fait Paul Adolphe Rajon, artiste graveur qui, en 1880, se rapprochant de son ami Charles-François Daubigny se fit construire la villa, en forme de chalet, avec une vue magnifique sur la vallée de l'Oise.

Paul Adolphe Rajon décède en 1888. Son bien est vendu à Henri Louis Riondet, originaire d'Alençon, négociant en luminaires à Paris, qui s'y installe avec sa compagne, madame Jacob.

Henri Louis Riondet agrandit la villa et l'embellit, notamment avec des vitrages émaillés à motifs d'iris et de flamants roses, un parquet « Versailles », des plafonds à caissons décorés « Renaissance », une cheminée monumentale, des meubles sculptés. Dans le parc il construit une terrasse, crée un jardin d'agrément et des rochers artificiels.

N'ayant pas de famille, Monsieur Riondet rédigea un testament le 16 septembre 1899, trois semaines avant son décès, pour léguer son bien à la commune d'Auvers, en fixant comme conditions que celui-ci ait une utilisation sociale pour les auversois et qu'il y soit inhumé dans sa propriété avec sa compagne.

Durant une grande période la propriété est plus ou moins louée et se trouve abandonnée, suite à un procès entre les derniers locataires et la commune.

En 1966 le neveu de Vincent Van Gogh, Vincent Willem fils de Théo, demande à la municipalité de louer l'immeuble pour y créer un musée et exposer l'importante collection de tableaux dont il a hérité. La location est approuvée pour 1 franc symbolique annuel, Vincent Willem prenant tous les frais à sa charge, ainsi que quelques ateliers d'artistes, sous réserve que la signature intervienne dans un délai de six mois.

Au bout des 6 mois tout est prêt, le maire n'a plus qu'à signer, mais ne peut le faire du fait d'importants projets potentiels concernant le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme et le Plan d'Occupation des Sols (POS). En 1972 Vincent Willem confie sa collection au Musée de la fondation Van Gogh à Amsterdam.

La propriété restera inoccupée, ni fermée ni surveillée, elle sera pillée et saccagée.

En 1976, la mairie envisage une réhabilitation de la villa, projet abandonné faute de moyens. En 1982, le conseil municipal approuve le projet de « Cité d'artistes ». En 1986, il se construit vingt ateliers-logements d'artistes et une galerie d'art. pour ce faire, des arbres bicentenaires du parc sont abattus.

Adjacent à la cité, le squelette de la villa de1899 reste le seul témoin de l'époque Riondet. L'ensemble se situe au 5 de la rue du Montcel



Un siècle plus tard, on peut dire que le legs de Monsieur Riondet a finalement été respecté.



Malheureusement

Plus personne

Ne se soucie de la sépulture

Qui est totalement abandonnée !